

Journal des examens d'admission à l'Ecole Navale. Suite des examens par M. Cagnal. 1899, n°5

Numéro d'inventaire : 2016.112.32

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1899

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuille double. Texte imprimé à l'encre noire.

Mesures : hauteur : 25 cm ; largeur : 16,3 cm

Notes : Sujet d'admission à l'Ecole Navale. L'examineur Mr. Cagnal interroge sur les auteurs français et latins.

Mots-clés : Histoire et critique littéraires

Latin

Instruction prémilitaire et militaire

Filière : Grandes écoles

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : 4 p.

Lieux : Brest

Librairie Croville. Morant, 20 rue de la Sorbonne. Paris.

1899

N.º 5

Journal des Examens d'admission
à l'École Navale

Abonnement

Partie littéraire 5^{fr}

Partie scientifique 5^{fr}

Bi. hebdomadaire

Suite des Examens par M. Cagnat.

Latin. Lire et traduire :

Ut enim adulescentem in quo est senile aliquid, sic senem, in quo est aliquid adulescentis, probō : quod qui sequitur, corpore senex esse poterit, animo nunquam erit. Septimus mihi liber "Originum" est in manibus ; omnia antiquitatis monumenta colligo ; causarum illustrium, quas cunque defendi, nunc cum maxime conficio orationes ; jus augurium, pontificium, civile tracto ; multum etiam Græcis litteris utor, Pythagoreorumque more, exercendæ memoriæ gratia quid quoque die dixerim, audierim, egerim commemoro resperi.

Santoine. Pensées morales - Exemples d'une belle vieillesse.

Traduire en latin : - il exerçait sa mémoire - vous le direz, vous l'entendrez, vous le ferez ?

Français. Écrire au tableau :

Las de nourrir un obscur pensionnaire, on me met un jour dans la rue ; et, comme il faut dîner, bien qu'on ne soit plus en prison, je taille encore ma plume et demande à chacun de quoi il est question : on me dit que, pendant ma retraite économique, il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celle de la presse ; et que, pourvu que je ne parle en mes écrits, ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. Pour profiter de cette douce liberté, j'annonce un écrit périodique, et croyant n'aller sur les brisées d'aucun autre, je le nomme "Journal inutile". Je vois s'élever contre moi mille pauvres diables à la feuille ; on me supprime et me voilà de recherches sans emploi. Le désespoir m'allait saisir : on pense à moi pour une place ;

